







Évaluer, prévenir et gérer les risques pour travailler en sécurité

Journée prévue le 27/03/2025 au lieu-dit Les Auges à St-Hilaire-de-Briouze. VIVEA n° R028/2025/311

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances complémentaires et nécessaires pour :

- Connaître la législation sur la prévention des risques professionnels et la mise en conformité des machines
- Se doter de méthodes de repérage et d'évaluation des risques
- Identifier les actions de prévention correspondantes aux risques sanitaires et sécuritaires des unités de travail de sa ferme via une concertation collective
- Procéder à la mise à jour du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels de sa ferme

PROGRAMME

1ère **journée**: Retours sur les repères fondamentaux à maitriser, les principes de responsabilité des dirigeants, la prévention des risques d'accidents professionnels pour les personnes, la prévention du risque juridique de la ferme et le contenu du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (conception et organisation, aide à la gestion technique de la ferme, aide à l'accueil d'un·e salarié·e, etc.).

À partir d'une méthode fournie par la formatrice, chaque participant·e, en s'appuyant sur des situations de travail concrètes, identifiera les activités qui comportent des risques, listera les

mesures de préventions déjà mises en œuvre et identifiera des améliorations pour l'avenir. Apports de la formatrice sur les mises à jour du DUERP à faire (Par qui ? Fréquence ? Concertation des salarié·e·s, associé·e·s ? Etc.). Elle abordera également l'incidence sur l'organisation de la ferme, les décisions de réaliser et/ou les mesures préventives envisagées.

À partir de la visite de la ferme hôte, le groupe accompagné de la formatrice relèvera les situations à risque, les dangers ou encore les mesures de préventions mises en place ou à mettre en place.

INTERVENANTE

• Marion PEDOT, Conseillère en prévention des risques professionnels du service Santé et Sécurité au Travail à la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

PRÉREQUIS

Aucun. Pour le bon déroulement de la formation, ramener sa paire de bottes et surtout son DUERP (format papier ou numérique) pour sa mise à jour.

TARIFS, RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Gratuit pour les cotisants VIVEA et porteurs de projets ayant inscrit la formation dans le cadre de leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Autre situation : nous contacter.

Inscription et renseignements : leo.toutain@civam.org et/ou aux 06.10.38.87.79 // 02.31.68.80.58

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont dispensées sur le terrain. Si vous êtes en situation de handicap, contacter la référente handicap de l'association, afin d'envisager les modalités d'adaptation de nos formations et/ou vous orienter vers une structure partenaire. Contact : julie.chapdelaine@civam.org / 02 31 68 80 58